50e ANNÉE. — N° 17.470

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes.	13f	24f	45f
France et Colonies ...	14f	26f	48f
Etranger.	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 15 c.

MARDI 4 MAI 1920

SAINTE MONIQUE

SOLEIL : lever 5h49; coucher 8h09
LUNE : D. Q. le 11; N. L. le 18

LA NÉCESSITÉ D'AGIR

Dix-huit mois sont passés depuis l'armistice, dix-huit mois consacrés par nos concurrents à restaurer leur activité d'avant guerre, et utilisés par nous à piétiner sur place, à faire des projets, à attendre des réalisations qui n'arrivent pas vite.

Au train dont nous allons, nous risquons tout simplement d'être peu à peu éliminés de la lutte économique mondiale. C'est d'autant plus stupide que ce ne sont ni les bonnes volontés, ni les compétences, ni les initiatives, ni même les moyens d'action qui manquent chez nous. Le malheur est seulement qu'on ne se presse point d'en tirer parti.

En voici un nouvel exemple.

On sait l'importance considérable du marché sud-américain. C'est, actuellement, le seul qui soit encore largement ouvert à la concurrence internationale.

Nous y avons tenu jadis un rôle brillant. Il y a une trentaine d'années, le prestige de la France y était considérable et balançait celui de l'Angleterre.

Puis les Allemands sont entrés dans la lutte, et, avec leur esprit de méthode, mirent tout en œuvre pour s'assurer la prépondérance.

Ils organisèrent, en particulier, avec un soin spécial, les relations maritimes entre la Plata, le Brésil et l'Europe. Les grands et confortables paquebots du Norddeutcher Lloyd et de la Compagnie Hambourgeoise sud-américaine ne tardèrent pas à avoir les préférences de la clientèle de luxe, et ceci pour le plus grand profit du commerce et de l'industrie germanique. Venus sur des bâtiments battant le pavillon noir blanc rouge écartelé de la croix de fer, les riches négociants sud-américains étaient préparés par l'ambiance du milieu à écouter d'une oreille plus particulièrement favorable les propositions de nos concurrents d'outre-Rhin.

Le traité de Versailles parut avoir bouleversé cette situation. Nous pouvions espérer détourner à notre profit cette clientèle argentine et brésilienne si intéressante.

Or, si nous n'y prenons garde, nous sommes menacés une fois de plus de la perdre, et cette fois définitivement.

L'Espagne, nous ne saurions le lui reprocher, s'est prodigieusement enrichie pendant la guerre. Les capitaux y abondent et ne cherchent qu'à s'employer.

Des groupements financiers s'organisent en ce moment pour reprendre sous pavillon espagnol, entre la Péninsule ibérique et le Rio de la Plata, les services assurés avant août 1914 par les Compagnies allemandes.

Le ministre du Fomento vient, d'autre part, de déposer devant les Cortès un projet de loi en vue d'autoriser la ville de Vigo à emprunter cent millions de pesetas. On veut moderniser le vieux port espagnol et en faire le point d'arrivée des lignes transatlantiques sur l'Amérique du Sud et le canal de Panama.

Ce sont là, à n'en point douter, deux menaces très graves pour le pavillon français en général et le port de Bordeaux en particulier.

Les Compagnies espagnoles, avec la collaboration plus ou moins déguisée d'éléments germaniques, se proposent de reprendre à notre détriment l'action d'avant guerre des grandes Sociétés de Brême et de Hambourg.

Vigo, tête des lignes sur le Sud-Atlantique et la mer des Antilles, c'est, d'autre part, un coup sérieux porté à tous les projets qui faisaient de nos ports du golfe de Gascogne les points de transit du trafic entre l'Amérique et l'Europe centrale non germanique.

Pour lutter contre cette double menace, nous n'avons qu'une solution : gagner nos concurrents de vitesse, et tout d'abord ne point laisser échapper une clientèle qui ne demande qu'à venir à nous.

Or, cela est possible et ne dépend actuellement que de nos pouvoirs publics.

Nous possédons, en effet, prêts à entrer en service, les paquebots indispensables à la reprise prochaine de nos services postaux rapides d'avant guerre. Mais les conditions d'exploitation sont tellement bouleversées, en particulier par le cours des charbons, que l'utilisation de ces unités est devenue impossible si l'Etat ne consent pas à modifier les termes du contrat passé avec les Compagnies concessionnaires. Des pourparlers sont en cours. Il y a un intérêt majeur à ce qu'ils aboutissent sans nouveaux délais. Nous éviterons seulement à ce prix de voir passer à d'autres pavillons un trafic de voyageurs qu'il importe à notre relèvement national d'amener directement en France.

D'autre part, le commencement des travaux du port d'escale du Verdon est subordonné au dépôt par le gouvernement, et au vote par le Parlement, d'un projet de loi autorisant les Compagnies du Midi et du P.-O. à participer avec la Chambre de commerce de Bordeaux aux dépenses de premier établissement et d'exploitation de l'ouvrage.

Si le nécessaire était fait immédiatement, les travaux pourraient commencer dès juillet prochain, et seraient certainement achevés avant ceux de Vigo.

L'intérêt national exige que le problème posé par les initiatives récentes de nos voisins transpyrénéens soit solutionné sans délai.

Il est des sacrifices qu'il faut savoir faire. Ceux qu'implique la réorganisation immédiate de nos services rapides avec le Sud-Amérique ne sauraient être stériles.

La politique du « Wait and see » est périmée. « Attendre et voir venir » est une formule de mort. Pour vivre, il faut agir.

A. BOURBON.

La grève des cheminots reste limitée

Les mineurs du Nord et de la Loire continuent le travail malgré l'ordre de la C. G. T.

DES INSCRITS MARITIMES ONT REFUSÉ DE S'EMBARQUER

Le gouvernement est décidé à maintenir l'ordre et à assurer la protection du travail

Paris, 3 mai. — *Bien que la Fédération des cheminots prétende que le mouvement gréviste s'étend, le fait que les Compagnies ont toutes pu aujourd'hui non seulement mettre en service les mêmes trains qu'hier mais en augmenter le nombre, indique que les défections ne s'accroissent pas dans le personnel.*

Chez les mineurs, le chômage n'atteint qu'Albi, Carmaux et Cransac; dans la Loire, le Nord et le Pas-de-Calais, l'ordre de grève ne semble pas avoir été suivi.

C'est chez les inscrits et les dockers que le mouvement aurait le mieux réussi, d'après les premières nouvelles des grands ports, où la grève ne doit être effective qu'aujourd'hui.

Il convient en tout cas de noter que le ministre des travaux publics a pu faire, au conseil de cabinet tenu ce matin, cette constatation que tous les services publics ont pu être facilement assurés.

LA SITUATION DANS LES DIFFERENTS RESEAUX

Paris, 3 mai. — La situation est stationnaire, ce matin, sur les différents réseaux. Sur le Nord et l'Est, la situation est excellente; le service est normal. Sur le Nord, des trains rapides ont même été rétablis, par exemple le train Paris-Lille, qui avait été supprimé le mois dernier. A Paris-Est, sur un effectif de plus de 2,000 employés, il y a ce matin 70 grévistes. Au P.-L.-M., la situation reste favorable à Paris et en province. Les rentrées s'accentuent aux ateliers et dépôts de Villeneuve-Saint-Georges, notamment. Au Midi, pas de changement : quelques trains ont été rétablis. La situation est excellente à Toulouse et à Tarbes; stationnaire à Bordeaux et Béziers. Sur le P.-O., la situation est inchangée, avec cependant une tendance assez nette à l'amélioration; quelques rentrées au service de la traction. Trois express ont été rétablis, hier, ce qui ramène presque le service au chiffre normal de départs sur les grandes lignes. Le nombre des trains de marchandises s'est fortement accru. Dans une seule demi-journée, hier, 218 trains de marchandises ont circulé. Sur tous les réseaux, les volontaires affluent, les grévistes étant surtout des hommes d'équipe, des manœuvriers et des ouvriers des ateliers, sont facilement remplaçables par des volontaires n'ayant aucune connaissance spéciale. Les élèves des écoles assurent le service des spécialistes en grève.

ORDRES DU JOUR DES COMPAGNIES AUX CHEMINOTS

Paris, 2 mai. — La Compagnie du Midi adresse cet appel à son personnel :

« La nouvelle grève des chemins de fer vient d'éclater sans qu'aucune revendication corporative ait été formulée par le personnel. Aussi les cheminots ont-ils refusé en grande majorité de s'engager dans un mouvement dont ils ont compris le caractère nettement révolutionnaire.

» La Compagnie du Midi fait appel au sentiment du devoir de ceux de ses agents qui se sont laissé entraîner à abandonner leur poste, et leur enjoint d'avoir à reprendre immédiatement leur service, afin que les transports, dont le pays réclame un fonctionnement intensif, soient assurés.

» Elle leur rappelle qu'elle a le devoir impérieux de prendre toutes les mesures nécessaires pour arriver à ce résultat, et notamment de remplacer les agents défaillants.

» Elle considère que ceux qui ne répondront pas à son appel rompront, du seul fait de leur absence volontaire, leur contrat de travail, et que, dès lors, elle sera vis-à-vis d'eux déliée de toute obligation de les conserver à son service.

» Paris, le 2 mai 1920.

» Le directeur de la Compagnie : PAUL. »

Paris, 2 mai. — La Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans a fait afficher dans ses gares l'ordre du jour suivant :

« Malgré l'appel de M. le ministre des travaux publics reproduit par mon ordre du jour du 29 avril 1920, un certain nombre d'agents de la Compagnie ont cédé aux sollicitations criminelles dont ils étaient l'objet et ont abandonné leur travail.

» Cette manifestation, qui n'a eu d'écho que sur quelques-uns des autres réseaux et qui, sur le nôtre, n'a pas réussi à interrompre le mouvement des trains, est vouée à un échec certain.

» La Compagnie a le devoir de prendre, avec l'appui du gouvernement, toutes les dispositions voulues pour assurer complètement le service public dont elle a la charge et dont dépend la vie du pays.

» Elle prévient donc les agents défaillants que toute absence non autorisée constitue une rupture du contrat de travail de nature à entraîner la radiation des cadres de ceux qui ont abandonné leur poste. Elle espère que ce dernier avertissement suffira à ramener ces agents au sentiment de leur devoir et de leur propre intérêt.

» Paris, le 2 mai 1920.

» Le Directeur de la Compagnie,

» A. MANGE. »

Paris, 2 mai. — Voici le texte de l'affiche de la direction des chemins de fer de l'Etat :

« Un certain nombre d'agents, employés et ouvriers ont quitté leur travail depuis le 1er mai.

» Le directeur les rappelle à leur devoir. Il compte qu'un instant égarés par des excitations qui ne sauraient être trop sévèrement qualifiées ni réprimées, ils vont reprendre sans tarder le sentiment de ce qu'ils doivent au service public dont ils sont chargés et qui ne peut être abandonné sans que la nation entière en souffre.

» Le travail devra être repris immédiatement et au plus tard mardi matin à la première heure. Passé ce délai, le réseau se réserve de prendre à l'égard de tout agent, employé et ouvrier, qui, ayant fait grève, a par là même rompu le contrat de travail les sanctions prévues par l'article 40 des statuts.

» Le directeur des chemins de fer de l'Etat : FORIAU. »

A BAS LES GREVISTES !

Paris, 2 mai. — Aujourd'hui, vers une heure trente, plus de 2,000 personnes se trouvaient dans la salle des pas-perdus de la gare, désappointées et très surexcitées. Quelques-unes ont apostrophé un cheminot qui passait. Celui-ci a riposté en criant : « Mais je suis un honnête homme; je ne fais pas grève, et j'ai cinq enfants à nourrir. »

La foule l'a immédiatement acclamé en criant : « A bas les grévistes ! A bas la C. G. T. ! »

UN ATTENTAT QUI A FAILLI PROVOQUER UNE CATASTROPHE

Perpignan, 3 mai. — On a découvert sur la voie ferrée Narbonne-Port-Bou, entre les stations d'Elne et de Palau del Vidre, une volumineuse pièce de fer, qui avait été placée sur les rails dans le but, croit-on, de faire dérailler l'express Cerbère-Paris. La pièce de fer a pu être retirée quelques minutes avant le passage de l'express.

Le parquet de Perpignan a ouvert une enquête.

LES MILITANTS SE DECLARENT TRES SATISFAITS DE LA GREVE

Paris, 3 mai. — Rue Baudin, à la Fédération des cheminots, on déclare ce qui suit : « D'après nos renseignements », sur le P.-O. et l'Etat, la grève est presque totale, et sur le P.-L.-M. le fléchissement du début tend à disparaître. Sur le Midi, nous sommes informés que la situation est excellente et l'arrêt du trafic à peu près complet. Les réseaux les plus difficiles à décider en faveur du mouvement sont le Nord et l'Est; sur l'Est, plus de la moitié du personnel est déjà en grève, l'autre moitié va suivre, et le Nord également dès demain, avec l'entrée en ligne effective des mineurs, des marins et des dockers.

UN MANIFESTE DE LA C. G. T.

Paris, 2 mai. — La Confédération générale du travail publie un manifeste dans lequel elle déclare que, dédaignant les provocations gouvernementales et policières, elle poursuivra la lutte, et qu'elle a conscience de n'avoir aucune responsabilité dans les événements présents.

Le manifeste ajoute :

« Depuis l'armistice, la C. G. T. n'a cessé de défendre l'intérêt général, de réclamer des mesures indispensables et dont les faits sont venus prouver la nécessité. »

Le manifeste rappelle le programme, qui comporte notamment :

Constitution d'un comité national économique, pour réorganiser la production;

Demande de constitution d'un consortium international pour répartir les matières premières;

Constitution d'une flotte internationale, placée sous le contrôle de la Société des nations, pour régulariser les prix des frets; contrôle des importations et de leur répartition, réorganisation des transports par voies ferrées, reconstitution des régions dévastées;

Répartition internationale des charges de guerre, entente économique entre tous les peuples sur la base de la coopération;

Cessation des expéditions coloniales, retour à la production des soldats maintenus sous les armes au seul bénéfice de l'expansion impérialiste et au détriment du pays.

Le manifeste se termine ainsi :

« Si toutes ces interventions et demandes avaient été suivies d'une réalisation, la situation aurait été modifiée, le coût de la vie eût été stabilisé, la production se serait accrue, le pays eût pu utiliser toutes ses forces de production, toutes ses ressources et toutes ses richesses, et apporter à tous les citoyens le mieux-être auquel ils ont droit après la sanglante tragédie. Les augmentations de salaires sont impuissantes à réaliser l'équilibre, à solutionner les problèmes posés. C'est une réorganisation dans les méthodes et dans les gestions qui s'impose. Les travailleurs la demandent avec leurs forces agissantes, après avoir inutilement fait entendre leur voix auprès de qui ont qualité pour agir. Ils ont le souci de l'intérêt général; c'est pour lui, uniquement pour lui, qu'ils luttent. »

Chez les mineurs

LES MINEURS POUR LA PLUPART CONTINUENT LE TRAVAIL

Saint-Etienne, 2 mai. — Les mineurs ayant reçu par le vote du Sénat satisfaction en ce qui concerne l'assimilation des retraites des ardoisiers à celles des travailleurs du sous-sol, M. Duranton, secrétaire de la Fédération des mineurs de la Loire, vient d'adresser aux mineurs une invitation à continuer le travail jusqu'à nouvel ordre.

Valenciennes, 2 mai. — Le Congrès des mineurs tenu ce matin à Denain a décidé de reprendre le travail lundi matin, étant donné que le Sénat vient d'assimiler les ardoisiers aux ouvriers mineurs en ce qui concerne les retraites.

Lille, 2 mai. — Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, qui devaient tenir un Congrès mardi prochain pour discuter la question des retraites, ont décidé de ne pas se réunir. La décision de grève ne pouvant être prise qu'en Congrès, ce n'est pas avant plusieurs jours qu'on connaîtra leur attitude.

Albi, 2 mai. — Les mineurs de la région de Carmaux ont décidé de continuer le chômage.

Les mineurs de Cagnac (Tarn), sont en grève.

ANZIN ET DENAIN TRAVAILLENT

Lille, 3 mai. — Hier soir, des réunions ont été tenues dans tous les Syndicats du bassin d'Anzin et Denain. On y a porté à la connaissance des mineurs la décision prise le matin, sans discussion, par le Congrès de Denain. Le mot d'ordre : « Tout le monde travaille lundi » a été accueilli sans discussion dans toutes les réunions.

CRANSAC CHOME

Cransac, 3 mai. — Le chômage général les 1er et le 2 mai a continué aujourd'hui sur un ordre venu de la Fédération des mineurs. On ne signale aucun incident.

DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

Marseille, 3 mai. — La Société des charbonnages des Bouches-du-Rhône annonce que les exploitations minières de Gardanne fonctionnent ce matin.

Chez les inscrits

2,000 PASSAGERS IMMOBILISES

Marseille, 2 mai. — Ce soir, tous les navires actuellement à Marseille ont été abandonnés par leurs équipages. Près de 2,000 passagers sont immobilisés et des milliers de tonnes de marchandises se trouvent en souffrance de fait de cette grève. L'administration des postes a pris toutes mesures utiles pour l'expédition des dépêches. Celles destinées à la Corse et à l'Algérie seront dirigées sur Nice où elles seront transportées à destination par des contre-torpilleurs. Les ouvriers charbonniers se sont joints dès aujourd'hui aux inscrits maritimes. On confirme, d'autre part, que la grève des dockers sera effective à partir de lundi matin.

UN APPEL DU SOUS-SECRETAIRE D'ETAT A LA MARINE MARCHANDE

Paris, 2 mai. — Le sous-secrétaire d'Etat aux ports et à la marine marchande a adressé aux états-majors, aux équipages et aux dockers l'appel suivant :

« Malgré l'ordre lancé par le Conseil fédéral, et qui décidait que la grève générale serait effective et totale le 1er mai, une infime minorité de cheminots a chômé. C'est que les travailleurs de la voie ferrée ont compris qu'on les conviait à un mouvement purement révolutionnaire, préparé en dehors de toutes revendications d'ordre professionnel.

» Les états-majors, les équipages et les dockers, tous dans leur rôle et dans leur sphère, ont rempli noblement leur devoir pendant la guerre; depuis, ils ont toujours collaboré avec mes prédécesseurs et avec moi, dans des sentiments de confiance réciproque, pour le relèvement du pays; ils ne se montreront pas moins clairvoyants que ne l'ont été les cheminots !

» Ils refuseront de se laisser entraîner dans une aventure vouée à un échec certain, et dont le seul résultat sera d'accroître encore les difficultés de l'heure et le coût de la vie. Ils ne voudront point risquer de voir le pays, qui aime les travailleurs de la mer, se désaffectionner d'eux.

» Je compte que chacun restera à son poste et fera son devoir de Français !

AU HAVRE

Le Havre, 3 mai. — Conformément aux décisions de la C. G. T., les inscrits maritimes n'ont pas repris le travail hier. Tous les feux des navires ont été éteints, sauf ceux de quelques steamers, qui ont fait le service des ports du Calvados. Le transatlantique « France » ne partira pas. Les dockers suivront l'ordre de grève.

A LORIENT

Lorient, 3 mai. — De nombreuses réunions ont eu lieu hier à la Bourse du travail, au sujet de la décision de la C. G. T. Le bureau du Syndicat des dockers s'est rallié au principe de la grève; les ouvriers de l'arsenal y semblent hostiles.

A NANTES

Nantes, 3 mai. — Le travail continue ce matin sur les quais. Les dockers sont convoqués à une réunion à la Bourse du travail, à quatorze heures. Il ne semble pas que les inscrits maritimes aient, jusqu'à présent, été convoqués à une réunion de ce genre, et les marins sont à leur poste.

A MARSEILLE

Marseille, 3 mai. — Les quais maritimes sont déserts. Ce matin, aucun navire n'est parti. Aux docks, personne ne s'est présenté.

A DUNKERQUE ET BOULOGNE ON TRAVAILLE

Dunkerque, 3 mai. — Les dockers de Dunkerque et de Boulogne n'ont pas cessé le travail.

UNE INTERVIEW DE M. LE TROCQUER

Paris, 2 mai. — Interviewé comme il venait d'avoir un entretien avec M. Millerand, président du conseil, M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, a déclaré :

« La grève des chemins de fer est un « four » complet. Je l'avais, d'ailleurs, dit, car je connais les cheminots. Hier, 1er mai, ce sont surtout les voyageurs qui ont fait grève. Aujourd'hui, les renseignements que j'ai montrent encore l'affaiblissement de ce mouvement mort-né...

» — Mais il y a une grève de mineurs. La France a-t-elle du charbon ?

» — La France a du charbon. Je prévoyais depuis longtemps la tentative actuelle. J'y ai paré dans la mesure où je l'ai pu. Il y a trois mois, les chemins de fer n'avaient que 185,000 tonnes de charbon en réserve. Aujourd'hui, ils en ont 535,000 tonnes, c'est-à-dire de quoi assurer vingt jours de service complet et vingt-cinq jours de service réduit, dont nous saurons nous contenter.

» J'ajoute qu'il y a dans les dépôts de nos ports plus de 300,000 tonnes de charbon. Enfin, à tout ce combustible pourra venir s'ajouter le charbon d'importation : Angleterre, Ruhr, Belgique...

» — Les dockers ?

» M. Le Trocquer sourit : « A chaque jour suffit sa peine. J'attends que leur grève se déclanche, et je verrai ce qu'il y a lieu de faire. »

DES REVOCATIONS DEFINITIVES

» — Y a-t-il des révocations de cheminots ?

» — Je sais que le directeur des Chemins de fer de l'Etat a révoqué entre autres : Monmousseau, Lévêque et Dejonckère. Ces révocations sont définitives. »

REVOCATIONS CONFIRMEES

Paris, 2 mai. — Au ministère des travaux publics, on confirme ce soir la révocation des cheminots Dejonkère, Monmousseau et Lévêque du personnel du réseau de l'Etat.

Paris, 2 mai. — M. Peschaud, secrétaire général de la Compagnie d'Orléans, a déclaré ce soir :

« Nous sommes persuadés que les cheminots grévistes répondront en grande majorité à l'appel que leur ont adressé les réseaux par voie d'affiches. Ils savent d'ailleurs que les défaillants seront remplacés et ne seront pas repris plus tard. D'ores et déjà, ceux d'entre eux qui avaient été l'objet de mesures disciplinaires au mois de février, vont être rayés des cadres.

LE GOUVERNEMENT PREND DES MESURES

Paris, 2 mai. — Ce matin, au ministère des travaux publics, s'est tenue, sous la présidence de M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, une conférence à laquelle assistaient tous les chefs des services des chemins de fer, des mines et des ports. Cette réunion a eu pour but d'envisager les différentes mesures à prendre en raison des grèves des cheminots, des mineurs et des dockers.

LES ENTRETIENS DE M. MILLERAND

Paris, 3 mai. — Ce matin, M. Millerand et M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, se sont longuement entretenus à la présidence du conseil avec les directeurs des grandes Compagnies de chemins de fer. A l'issue de cette réunion, M. Le Trocquer a fait la déclaration suivante :

« La situation est de plus en plus favorable. Non seulement le nombre des grévistes n'a pas augmenté, mais il semble même qu'il ait diminué dans des proportions intéressantes. Cette constatation a été faite ce matin sur tous les réseaux, et j'ai personnellement plaisir à vous annoncer que sur le réseau de l'Etat en particulier, le nombre des rentrées a dépassé toutes les prévisions. »

A l'issue de l'entrevue de MM. Millerand, Le Trocquer et des directeurs des grandes Compagnies, un conseil de cabinet a réuni tous les ministres.

Conseil de cabinet

Le 1er mai

Paris, 3 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Millerand. Le ministre de l'intérieur a mis le conseil au courant des rares incidents qui se sont produits au cours de la journée du 1er mai.

Les grèves

Le ministre des travaux publics a exposé la situation dans les chemins de fer, les mines et les ports. Il a constaté que le fonctionnement de tous les services publics essentiels a pu être facilement assuré parce que la grande majorité des employés et ouvriers sont restés à leurs postes et grâce au concours des volontaires, à qui le conseil a décidé d'exprimer les remerciments du gouvernement.

Un conseil supérieur des régions libérées

Le ministre des régions libérées a soumis un projet de décret instituant, sous sa présidence et sous la vice-présidence de M. Loucheur, ancien ministre des travaux publics, le conseil supérieur des matériaux de la main-d'œuvre et des transports, qui comprendra des représentants des sinistrés, des entrepreneurs et de techniciens.

LE BILAN DU 1er MAI

LES DEUX MORTS

Paris, 3 mai. — Comme on l'a déjà annoncé, on n'a jusqu'à présent que deux morts à déplorer à la suite des bagarres de samedi. Mais Mme Légur, la domestique de la rue Beaurepaire, qui avait été blessée d'un coup de feu à son balcon, n'est pas morte, comme l'avait annoncé la préfecture de police. Transportée à l'hôpital, elle y a été opérée, son état est grave mais non désespéré.

Les morts sont un nommé Marius Bertrand, originaire de Chizy-en-Morvan (Saône-et-Loire), garçon boucher, qui a succombé à l'hôpital, et un limonadier, originaire de l'Aveyron, M. Ruolz, âgé de vingt-cinq ans, qui fut blessé d'une balle de revolver derrière l'oreille en regagnant son domicile, et qui mourut quelques heures après avoir été hospitalisé. Ancien colonial, il avait fait toute la campagne d'Orient. Torpillé à bord du « Cantana », qui le rapatriait, il fut repêché, après trois heures de nage, par un navire anglais. C'était un garçon paisible, qui réprouvait toutes les menées révolutionnaires.

DES POURSUITES JUDICIAIRES SONT ENGAGEES

Paris, 3 mai. — Les soixante-dix-huit individus maintenus en état d'arrestation à la suite des bagarres du 1er Mai ont été amenés hier au parquet, où ils ont été interrogés. Dix-huit d'entre eux ont été mis bientôt après en liberté provisoire. Les soixante autres ont été écroués sous des inculpations diverses : entraves à la liberté du travail, port d'armes prohibées, outrages à des agents, dégradations de monuments publics. Parmi ces inculpés, qui comparaîtront aujourd'hui devant le tribunal correctionnel, se trouvent cinq jeunes gens âgés de moins de vingt ans et une femme employée des postes.

LES BLESSES DE LA POLICE

Paris, 2 mai. — Voici, pour la police, le bilan des blessés au cours des manifestations du 1er mai : six gardiens sont dans un état grave, ils sont soignés à l'hôpital; trente-huit sont moins grièvement atteints, ils ont cessé leur service; quatre-vingt-sept ont été légèrement contusionnés, mais n'ont pas cessé leur service. Cela porte le nombre de blessés à cent trente et un.

Contrairement à ce qui avait été dit tout d'abord, le blessé civil Thomasson, qui avait reçu une blessure au cou et avait été transporté à l'hôpital, n'est pas mort. Son état reste grave.

LE CAS D'ALEXANDRE BLANC ET DE VAILLANT-COUTURIER

Paris, 2 mai. — On fait remarquer en haut lieu que MM. Vaillant-Couturier et Alexandre Blanc, députés socialistes, ne sont nullement couverts par l'immunité parlementaire pour les actes de provocation, insultes aux agents, de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions, et rébellion, si le gouvernement décide de les poursuivre.

LES DÉCLARATIONS DE M. MILLERAND

Paris, 2 mai. — M. Millerand, président du conseil, a reçu ce matin les représentants de la presse et leur a fait les déclarations suivantes :

Pour guérir les maux de la guerre, la France victorieuse et pacifique a besoin de travailler et de produire. Elle ne peut ni travailler ni produire si le fonctionnement normal de transports ne lui fournit pas régulièrement les matières premières et le charbon; et c'est l'heure qu'on choisit pour demander aux travailleurs du rail, de la mine et des ports de se croiser les bras et d'aggraver ainsi la crise de la vie chère dont ils sont les premières victimes ! Pour quels motifs ? Aucune revendication corporative n'est invoquée. Hier encore, la Chambre et le Sénat manifestaient une fois de plus aux mineurs leur sollicitude active en accueillant une de leurs revendications : l'extension aux ardoisiers de la loi sur les retraites.

» On embarrasserait singulièrement ceux qui parlent de nationalisation si on leur demandait de placer sous ce mot une formule nette et pratique. Fidèle à ses promesses, le gouvernement saisira la Chambre à sa rentrée du projet de réorganisation des réseaux des chemins de fer. »

Interrogé sur la journée d'hier, M. Millerand a répondu qu'il la considérait comme très satisfaisante, étant donné que le calme avait complètement régné en province.

Au sujet des événements de Paris, le président du conseil a rendu hommage au dévouement des volontaires, qu'il trouve selon son expression « très chics ».

D'autre part, sans insister sur les événements qui se sont déroulés à Paris, le président du conseil a fait remarquer, au sujet des projectiles employés par les grévistes et qui étaient constitués par des morceaux de grilles d'arbres, que des marteaux avaient été trouvés sur les lieux de bagarres.

En ce qui concerne l'inculpation qui a été retenue contre un membre du Parlement, le député Alexandre Blanc, le président du conseil a répondu qu'il n'avait pas de renseignements particuliers sur la nature du délit et qu'il pensait que l'inculpation était celle de résistance à la force armée.

Confirmation ayant été demandée au président du conseil d'un bruit suivant lequel les cheminots Midol et Monmousseau allaient être l'objet de poursuites, M. Millerand a simplement répondu : « Attendez. »

Sous les appels à la grève, on ne trouve rien que la volonté d'agiter le pays et de préparer des mouvements révolutionnaires.

L'opinion publique est nettement hostile à cette agitation et à ces menaces. Elle veut travailler dans la paix.

Le gouvernement saura, en ce qui le concerne, accomplir son devoir, qui est de maintenir l'ordre et d'assurer la protection du travail. Il fait avec confiance appel au bon sens et au patriotisme des travailleurs pour déjouer par leur calme et leur résolution des excitations criminelles.

LA VICTOIRE POLONAISE

Comment elle fut préparée

Varsovie, 3 mai. — L'armée du maréchal Pilsudski a remporté en moins d'une semaine ses éclatants succès. A la suite de l'échec des négociations de paix entamées au mois de mars, le maréchal Pilsudski avait constaté une concentration des troupes rouges sur tout le front polonais, et particulièrement dans le secteur sud. Il résolut de prendre les devants et groupa environ dix-sept divisions dans la région menacée. Pendant ce temps, il s'assurait la coopération de l'hetman Petliura et de la République ukranienne, qui se trouvait en grande partie occupée par les armées rouges. Les forces bolchevistes au nord et au centre furent vite mises hors de cause. Deux divisions rouges furent coupées et complètement enveloppées. Derrière tout le front la population ukranienne s'était soulevée, rendant la situation des armées rouges sinon intenable, du moins très difficile. Polonais et Ukrainiens ont renouvelé là une manœuvre que les bolcheviks avaient déjà exécutée contre Denikine.

EN ALLEMAGNE

L'Etat de siège levé à Mayence

Mayence, 2 mai. — Sur la demande du général commandant l'armée française du Rhin, la haute commission interalliée des territoires rhénans a décidé, en raison du bon esprit manifesté par les populations, notamment pendant la journée du 1er mai, de lever l'état de siège dans la tête de pont de Mayence à la date du 2 mai.

Les Allemands sont mécontents des Soviets

Berlin, 3 mai. — Les débuts des relations économiques avec les Soviets ont causé en Allemagne de sérieuses déceptions. Les rapports reçus de Russie montrent que dix ans d'efforts au moins seront nécessaires pour mettre ce pays à même de jouer en Europe le rôle commercial qu'il avait ayant la guerre. En outre, une importante livraison de produits pharmaceutiques effectuée par l'Allemagne, et dont le paiement avait été promis en or, a été réglée en roubles de la Douma. Cette première mésaventure a désagréablement impressionné les milieux allemands qui étaient jusqu'à présent les plus chauds partisans des échanges économiques avec la Russie.

EN RUSSIE

Les bolcheviks sont maîtres du pétrole de Bakou

Londres, 3 mai. — Un message sans fil bolcheviste déclare que le pouvoir dans la République d'Azerbeidjan est désormais entre les mains d'un comité révolutionnaire, en attendant la réunion d'un Congrès des Soviets de travailleurs, de paysans et de soldats. Le communiqué ajoute :

« Le pétrole de Bakou est désormais au service de la République des Soviets russes, et il va contribuer puissamment à revivifier l'industrie de la Russie. »

EN ESPAGNE

Le maréchal Joffre préside les jeux floraux à Barcelone

Barcelone, 3 mai. — La fête des jeux floraux a eu lieu au palais des beaux-arts, sous la présidence du maréchal Joffre et en présence de toutes les autorités.

Le maréchal est entré dans la salle au milieu des acclamations et des vivats de l'assistance. Mme Joffre, nommée reine de la fête, a reçu l'hommage enthousiaste du public comprenant plusieurs milliers de personnes.

M. Henry Brousse a lu un discours du maréchal en langue catalane, exprimant la fraternité du Roussillon et de la Catalogne, son admiration pour Barcelone, et remerciant le peuple catalan de son amour pour la France.

Le maréchal Joffre a dû monter à la tribune et, au milieu des acclamations, il a prononcé en langue catalane quelques mots de salutations.

Le poète Angel Guimera a lu un discours dans lequel il a fait l'éloge du maréchal et a parlé de la gloire de la race catalane. Il a rappelé l'ancienne union du Roussillon et de la Catalogne.

Pendant la fête, le public a acclamé la France, le maréchal et la Catalogne. Pour terminer, des orchestres ont joué l'hymne de Segadors et la « Marseillaise ».

A la sortie, quelques incidents se sont produits entre le public nationaliste et la police qui a opéré plusieurs arrestations.

Le maréchal a assisté aux courses de chevaux, puis, après dîner, il s'est rendu au Consistoire des jeux floraux.

Monaco - Bizerte - Sousse et retour réussi par un officier français

Monte-Carlo, 3 mai. — L'enseigne de vaisseau Bellot a terminé le difficile raid de Monaco-Ajaccio-Bizerte-Tunis-Sousse-Bizerte-Monaco soit plus de 2,000 kilomètres, presque tout le temps au-dessus de la mer dans les délais de rigueur, pilotant un appareil de l'aviation maritime de guerre très usagé.

A son arrivée à Monaco, la foule lui fit aussi un accueil enthousiaste. Parti hier à 7 heures de Bizerte, Bellot amerrissait à midi à Ajaccio, en repartait à 2 h. 15 et arrivait à Monaco à 4 h. 15, ayant survolé les 750 kilomètres de la dernière étape en sept heures de vol effectif.

L'ÉCLIPSE DE LUNE

Les amateurs de spectacles célestes ont été quelque peu déçus, dimanche soir, en constatant que le ciel nuageux menaçait d'interdire toute observation astronomique. Cependant, ceux qui s'étaient rendus malgré tout à l'Observatoire de la Société astronomique de Bordeaux, à Talence, ont vu leur attente récompensée : la blonde Sélénée, avant de se voiler la face, avait dû intercéder auprès du dieu des astronomes. Et ses prières furent si bien exaucées, qu'à partir de minuit, des éclaircies fréquentes permirent d'observer assez aisément les évolutions des astres.

L'entrée de la lune dans la pénombre fut très facilement suivie. Une teinte grise sur la partie est du satellite indiquait le commencement de l'éclipse.

A une heure et demie, le ciel se dégage. La lune, déjà à demi recouverte d'ombre, offre un spectacle magnifique, même à l'œil nu. La partie éclipsée prend une teinte rouge-orangé; la partie encore éclairée apparaît beaucoup plus grande, par suite de l'irradiation. Au télescope, la teinte rouge se dégrade en bleu clair aux extrémités de la ligne de séparation d'ombre et de lumière.

A deux heures, il ne reste qu'un mince croissant lumineux du côté ouest. Il disparaît presque entièrement à deux heures quinze.

Le spectacle est alors dans toute sa beauté. La lune présente l'aspect d'un globe où dominent les teintes rouge et gris bleu, qui se confondent ou, par instants, se superposent. Cette dernière teinte, nous dit M. Mémery, le savant directeur de la Société astronomique, qui met à notre disposition son observatoire et ses instruments, n'a encore jamais été observée à Bordeaux. Il en fera l'objet d'une communication à la Société astronomique de France.

Tant que dure l'éclipse, la lune offre l'illusion d'un ballon lumineux emporté dans l'espace ou de quelque monstrueux projectile irradié, issu d'une bertha interplanétaire...

A trois heures, le ciel se couvre de nouveau, ce qui nous interdit d'observer la sortie de la pénombre. Mais la partie la plus intéressante du phénomène ne nous a pas échappé. Cela valait bien une nuit blanche...

Auparavant, nous avions pu constater que la planète Mars était exacte au rendez-vous. L'ombre immense de ses océans était particulièrement visible, sur la teinte plus claire de ses continents. Nous avions le vague espoir d'observer les signaux des Martians; mais notre attente est restée vaine.

Saturne nous a présenté des anneaux encore très visibles, bien que très fermés déjà, par suite de sa position par rapport à l'orbite terrestre.

Quant à Jupiter, il s'est caché. Personne ne l'a vu, du moins à Bordeaux.

Ce fut donc, malgré les nuages, une belle nuit d'observation céleste. L'astronomie est une science des plus recommandables. Tous ceux qui la pratiquent atteignent, dit-on, des âges avancés. Et l'on ne saurait trop con

LA VIE SPORTIVE

Courses au Bois de Boulogne

DIMANCHE 2 MAI

Voici les résultats détaillés de la journée:

PRIX DE BOULOGNE, 6,000 fr., 2,000 mètres. — 1er, **Zagreus** (Mac-Gee), au baron Ed. de Rothschild; 2e, **Massis** (F. O'Neill), à M. A. Ekmayan; 3e, **Kontoubia** (R. Brethes), à M. Michel Lazard.

Non placés : Le-Brésil (E. Doumen), Le-Rêve (Sharpe), Premier-C.-C. (E. Allemand), Mangabia (G. Bartholomew), Voilier (M. Allemand), Kenilworth (Garner), Monbéou (Belhouse).

Gagné de quatre longueurs; le troisième à cinq longueurs.

Zagreus (Sans-Souci-II et Zingara) est entraîné par Watson.

PRIX DES CARS, 15,000 fr., 2,000 mètres. — 1er, **Embry** (Belhouse), à M. G. Wattinne; 2e, **La-Palisse** (G. Bartholomew), à M. G. Morgan; 3e, **Château-du-Loir** (J. Jennings), à M. Henry Count; 4e, **Garde-Noble** (F. O'Neill), à M. A. Ekmayan.

Non placés : Assurbanipal (W. Miller), Axis (Mac-Gee), Eugène-de-Savoie (Sharpe), Naughty-Arthur (Milton Henry), Tic-Tac (M. Allemand).

Gagné de trois longueurs; le troisième à une longueur et demie; le quatrième à deux longueurs.

Embry (Opott et Eybens) est entraîné par W. Flatman.

PRIX NOAILLES (poule des produits), 30,000 francs, 2,400 mètres. — 1er, **Pindennis** (Garner), à M. Macomber; 2e, **Sourbier** (Jennings), à M. James Hennessy; 3e, **Rapin** (Belhouse), à M. Jean Prat; 4e, **Boscobel** (Mac Gee), à M. Macomber.

Non placés : Il-en-Vent (R. Sauval), Limey (Sharpe).

Gagné de cinq longueurs; même distance du second au troisième; le quatrième à dix longueurs.

Pindennis (Rabelais et Confection) est entraîné par Th. Murphy.

PRIX DOLLAR, 30,000 francs, 2,200 mètres. — 1er, **King's-Cross** (E. Allemand), à M. Ch. Liénart; 2e, **Van-Ali** (A. Woodland), à M. A. Ekmayan; 3e, **Caroly** (Garner), à M. Roch Filippi; 4e, **Lupercale** (Mac Gee), au baron Ed. de Rothschild.

Non placés : Sylphe (Sharpe), Saint-Moritz (G. Bartholomew), Brody (H. Marsh).

Gagné de trois longueurs; le troisième à une demi-longueur; le quatrième à six longueurs.

PRIX DE L'ETOILE (à réclamer), 6,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, **Safi** (Howes), à M. E. Courveille; 2e, **Never-Mind** (Ch. Childs), au baron Ed. de Rothschild; 3e, **Dormelles** (Garner), à M. Jean Ardill.

Non placés : Négus (Sharpe), Albinos (E. Allemand), L'Eden (Bellhouse), Fribourette (L. Bara), Snow-Drop (Mac Gee), Ma-Rainbow (R. Brethes), Sundwich (H. Marsh), Harvard (R. Coumenges), Maramaros (F. O'Neill), Jenny-Brune (Paillassa), Senonches (M. Allemand).

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à une demi-longueur.

PRIX D'AUTEUIL (handicap), 8,000 fr., 1,800 mètres. — 1er, **Ariodant** (R. Sauval), au vicomte O. de Rivaud; 2e, **Pochade** (G. Martin), à M. Jean Cerf; 3e, **Sassoum** (Fluhinshoitz), à M. Eknayan.

Non placés : Eckmühl (A. Woodland), Ranabito (Gauthier), La-Dame-Blanche (H. Marsh), Fatal-Beauty (Lamoure), Chariot (Rhodain), Irish-Lady (Katoshy).

Gagné de trois longueurs; le troisième à une encolure.

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Zagreus	G.	35 50	13 »
—	P.	14 »	7 »
Massis	P.	54 50	27 »
Koutoubia	P.	40 »	21 »
Embry	G.	63 »	39 50
—	P.	26 50	19 »
La-Palisse	P.	26 »	15 50
Château-du-Loir	P.	59 50	36 »
Ec. Macomber	G.	39 50	20 »
Pendennis	P.	37 »	18 »
Sourbier	P.	17 »	8 50
King's-Cross	G.	34 »	24 »
—	P.	21 »	13 »
Van	P.	49 »	27 »
Safi	G.	136 »	46 50
—	P.	40 50	15 50
Never-Mind	P.	37 »	22 »
Dormelles	P.	26 50	21 50
Ariodant	G.	45 50	25 »
—	P.	18 50	10 50
Pochade	P.	20 50	10 50
Sassoum	P.	38 50	16 50

Courses à Talence

DIMANCHE 2 MAI

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DU PEUGUE (trot attelé ou monté), 2,000 fr., 3,000 mètres. — 1er, **Norbert** (propriétaire), à M. Céran-Maillard; 2e, **Odéric** (Clavérie) à M. Morteyrol; 3e, **Neptune** (Gitton), à M. E. Scrève; 4e, **Quesada** (Clémençon), à M. Renard Manceau.

Non placés : Kith (Raymond père), Lancier (Casset), Miss-Querroy (Marty), Pastourelle (C. Dupuy), Owen-Pearl (Hugues), Kléber (O. Bréhin), Lutin (René Dupuy), Lecteur (Bayle-Laoni fils), Lampion (Hamon), arrivé trois-quarts, distancé pour allure irrégulière à l'arrivée.

Durée : 1er, 4' 45" 4/5; 2e, 4' 48"; 3e, 4' 51".

Le kilomètre en 1' 31".

PRIX DES BEGONIAS, 2,000 fr., 2,500 mètres. — 1er, **Lady-Phryxa** (Bascon), à M. E. Casbaret; 2e, **Ligeur** (Caillichet), à M. G. Coumoulhou; 3e, **Staphylin** (Teisset), à M. L. Gauquelin.

Non placés : Sorrente (Verdou), Vulcain-VII (Chancellier).

Gagné de trois longueurs; le troisième loin.

XXIe DERBY DE BORDEAUX

(trot monté), 6,000 francs, 2,800 mètres

1. **Raid** (René Dupuy), à M. F. Gauvreau.
2. **Reynolds-V** (propriétaire), à M. Céran Maillard.
3. **Réglisse** (O. Bréhin), à M. A. Roudel.
4. **Reine-Leyburn** (C. Dupuy), à M. L. Escarpit.
5. **Reine-Claude** (Biollier), à M. F. Marin.

Durée : 1er, 4' 38" 3/5; 2e, 4' 40"; 3e, 4' 48"; 4e, 4' 58" 2/5.

Le kilomètre en 1' 39" 1/2.

PRIX DES LILAS (steeple-chase, handicap), 3,000 fr., 3,400 mètres. — 1er, **Léopard** (Gautié), à M. G. Claverie; 2e, **Tympanon** (Cassou), à M. D. Guestier); 3e, **Rayon** (Broustet), à M. du Châtenet; 4e, **Armilles** (D. Kalley), à M. G. Castelmur.

Non placés : Moumouche (Bongaillos), Revingo (A. Lafabrie), Marinette-V (Brisson), tombée.

Gagné de trois longueurs; le troisième loin; le quatrième loin.

PRIX DES ROSES (haies), 2,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, **Chèvrefeuille** (D. Kalley), à M. Dulau; 2e, **Crème-de-Menthe-II** (Saboulard), à M. L. Gauquelin; 3e, **Cerdio-Propick** (Sennepin), à M. P. Versein.

Non placés : Amourette (Jeantet), Vieille-Fine (Broustet), tombée.

Gagné de deux longueurs; le troisième loin.

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pavill. 5 fr.
Norbert	G.	11 50	7 »
—	P.	14 »	7 50
Odéric	P.	225 »	56 50
Neptune	P.	22 »	10 »
Lady-Phryxa	G.	51 50	30 50
—	P.	24 50	13 50
Ligeur	P.	21 »	10 »
Raid	G.	161 »	73 »
—	P.	12 50	6 50
Reynolds-V	P.	10 50	5 50
Ecurie Claverie	G.	68 50	18 »
Léopard	P.	81 50	41 50
Tympanon	P.	53 50	30 »
Chèvrefeuille	G.	20 50	15 »
—	P.	11 »	6 »
Crème-de-Menthe-II	P.	11 »	5 »

ASSOCIATION (matches officiels)

MATCH INTERNATIONAL

LE BOUSCAT. — Catalogne bat Ligue du Sud-Ouest par 2 buts à 1.

ASSOCIATION (matches amicaux)

AGEN. — Equipe du 9e d'infanterie bat Sélection agenaise par 4 buts à 1.

RUGBY (matches officiels)

CHAMPIONNAT DE FRANCE

A PARIS. — En match de classement, le Stade Français bat l'A. S. Seine par 16 points à zéro.

Le Stade Français, ainsi d'ailleurs que le P. U. C., jouera la saison prochaine en première série.

RUGBY (matches amicaux)

LES MATCHES DE PARIS ANNULES

BIARRITZ. — Biarritz-Olympique bat Stade Bordelais par 12 points à zéro.

AGEN. — Stade Toulousain bat S. U. Agenais par 4 points (11 essais, 4 buts) à 10 points (2 essais, 2 buts).

CYCLISME

PARIS-TOURS

Victoire de Christophe

Paris, 2 mai. — La course Paris-Tours, une des épreuves classiques du cyclisme sur route, s'est disputée dimanche pour la treizième fois. Elle a remporté un gros succès du fait de la participation des meilleurs routiers français, italiens, belges et suisses.

C'est le vieux routier Christophe, l'homme de la boue, qui a triomphé en menant la course de bout en bout, décramponnant ses adversaires avant Vendôme pour effectuer la moitié du parcours seul à toute allure.

Belle course de Barthélemy, qui arrive second après s'être lancé trop tard à la poursuite du leader.

La course s'est disputée sous des averses continuelles sur des routes en général détrempées.

Voici les résultats :

1er, Christophe, couvrant les 342 kilomètres en 13 h. 22" 13"; 2e Barthélemy, en 13 h. 37" 34"; 3e Dejonghe, en 13 h. 40" 32"; 4e Jusseret, 13 h. 49"; 5e Rossius, 14 h. 12"; 6e Masselis, à une longueur; 7e Bellanger, 14 h. 42"; 8e Vermandel, à une longueur; 9e Vandacie, à une longueur; 10e Steux, 14 h. 55"; 11e Louis Heusghens, à une longueur; 12e Normand, etc.

Girardengo a abandonné, ainsi qu'Alavoine, Pélissier, Thys, etc.

BREVET MILITAIRE DES 50 KILOMETRES

Victoire de Piquemal (S. A. B.)

Trente-trois concurrents participèrent dimanche matin au brevet militaire des 50 kilomètres organisé par le comité girondin de l'U. V. F., sur le parcours Eysines, Castelnau-Listrac et retour.

La première place fut brillamment enlevée par Piquemal, du S. A. Bordelais, qui s'échappa, à l'aller, à la côte de Listrac et ne fut plus rejoint. Il accomplit la distance en 1 h. 35 m. 56 s., battant de 5 minutes son camarade de Club Cantou, qui triompha à l'emballage d'un peloton de 8 coureurs.

Voici les résultats :

1. Piquemal (S. A. B.), **SUR BICYCLETTE FARET**, en 1 h. 35 m. 56 s.; 2. Cantou (S. A. B.) (tombé), en 1 h. 40 m. 21 s.; 3. Hugon (V. C. C.); 4. Robino (S. C. B.); 5. Lafond (A. S. M.); Gonjon (C. G. B.); 7. Birot (C. G.); 8. Piboubeau (V. C. C.); 9. Balarin (V. C. C.); 10. Lagrave (C. G. B.), etc.

DES ELIMINATOIRES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Dimanche 9 mai, au Vélodrome du Parc, se courront les éliminatoires régionales du championnat de France vitesse (amateurs).

Peuvent y prendre part, les licenciés amateurs des départements suivants : Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne, Charente, Charente-Inférieure, Lot-et-Garonne.

A la suite de cette épreuve sera disputé le Championnat départemental (amateurs) demi-fond (50 kil. avec entraîneurs à bicyclette). Seuls pourront entraîner les licenciés de l'U. V. F.

Cinq prix (tubes piste), plus la médaille de champion.

Les engagements, 2 fr. pour chaque épreuve, sont reçus dès ce jour chez M. Doléac, 102, rue Emile-Fourcand, Bordeaux.

Clôture des engagements mardi 4 mai, à la réunion de la commission des courses, café de l'Opéra.

Réouverture du vélodrome du Parc

MORETTI ENLEVE L'INTERNATIONALE

Malgré le temps très menaçant de dimanche, — il plut même pendant la réunion, — un nombreux public assista à la réouverture du vélodrome du Parc.

Ce fut l'Italien Moretti, actuellement dans une forme remarquable, qui enleva brillamment la première place de l'Internationale, devant Louet et Ellegaard.

Le Grand-Prix d'Ouverture vitesse revint à Lamaison, devant Lanusse, et l'équipe Moreau-Chadeau qui gagna l'américaine, qui fut excessivement disputée.

Voici les résultats :

GRAND-PRIX D'OUVERTURE (vitesse, 1,000 mètres). Les séries sont gagnées par Dubourg (S. P.), R. Dumercq (A.S.M.), F. Dumercq (A. S. M.), Piquemal (S. A. B.), Moreau (V. C. C.), Lanusse (S. C. B.) et Lamaison (S. A. B.). Repêchage : Cantou (S. A. B.).

Première demi-finale : 1er, Lanusse; 2e R. Dumercq.

Deuxième demi-finale : 1er, P. Dumercq; 2e, Moreau.

Troisième demi-finale : 1er, Lamaison; 2e, Piquemal.

Finale : 1er, Lamaison (S. A. B.), **SUR BICYCLETTE FARET**; 2e, Lanusse (S. C. B.), à un quart de longueur; 3e, P. Dumercq (A. S. M.), à une longueur. Temps, 200 m. 14 s. 4/5.

A l'entrée de la ligne droite, Lamaison produit son effort et gagne brillamment.

MATCH INTERNATIONAL (vitesse, 1,000 mètres), entre Ellegaard (Danois), Moretti (Italien) et Louet (Français).

Première manche : 1er, Moretti; 2e, Louet, à trois quarts de longueur; 3e, Ellegaard, à deux longueurs; 200 mètres en 13 s. 2/5.

Deuxième manche : 1er, Moretti; 2e, Louet, à un pneu; 3e, Ellegaard, à une longueur; 200 mètres en 13 secondes.

Troisième manche : 1er, Ellegaard; 2e, Louet, à un pneu; 3e, Moretti à une demi-longueur; 200 mètres en 13 s. 2/5.

Classement : 1er, Moretti, 5 points; 2e, Louet, 6 points; 3e, Ellegaard, 7 points.

Louet semble manquer encore de tactique; chaque fois il se présenta dans la ligne droite en position défavorable, et ne put s'adjuger la deuxième place que grâce à son excellente pointe finale. Moretti possède actuellement une forme remarquable. Ellegaard prouva qu'il avait encore, malgré son âge, de bonnes ambes. jambes

AMERICANE (25 kilomètres). — Treize équipes prirent le départ et sept participèrent au sprint final.

Voici le classement : 1er, Moreau-Chadeau; 2e, Lanusse-Dubourg, à une demi-roue 3e, Dumercq frères; 4e, Cosse frères; 5e, Canton-Piquemal; 6e, Therrien-Baylac; 7e, Laborde-Barde. Temps, 38 m. 36 s. 3/5.

Le record des 5 kilomètres fut battu; il est actuellement de 7 m. 11 s.

Les primes furent gagnées par R. Dumercq (2), Lanusse (2), Delbos (2) Chadeau (2), Moreau (1) et O. Cosse (1).

COURSE DE PRIMES (10 kilom.). — Les primes sont enlevées par Chadeau (2), Delbos (3), Aug. Cosse (2), Dubourg (1), Therrien (1).

La prime finale est gagnée par Chadeau, devant Delbos.

Temps : 16 m. 11 s.

Dimanche prochain, deuxième réunion, avec Sérès et Linart derrière grosses motos.

AVIRON

LE C. N. DE FRANCE EST BATTU

Paris, 2 mai. — Ce matin s'est disputé, à Joinville, le match C. N. F. contre C. N. de Paris

Voici les résultats :

Huit rameurs (8 kilomètres) : 1. C. N. de Paris, battant C. N. de France par deux longueurs.

Vétérans, 4 rameurs (1,700 mètres) : 1. C. N. de Paris bat C. N. de France par forfait.

ATHLÉTISME

CHAMPIONNAT DE LA PRESSE SPORTIVE

Paris, 30 avril. — Par une matinée splendide, les journalistes sportifs ont disputé dans les bois de Ville-d'Avray leur championnat organisé par le journal « l'Auto ».

Voici les résultats :

Cyclisme : 1er, R. Labric; 2e, Valentin; 3e, P. Labric; 4e, Robert, etc.

Marche : 1er, Barjensk; 2e, Borela; 3e, Bontemps, etc.

Course à pied : 1er, Saulnier; 2e, Saladin; 3e, Mercioi; 4e, Desgranges; 5e, Llévin, etc.

LE GRAND-PRIX DES FOOTBALLEURS

Le 13 mai (jour de l'Ascension), la Vie au Grand-Air du Médoc organise sur son terrain du Jard-Mérign une épreuve de relais sur une heure par équipes de onze coureurs, et réservée uniquement aux footballeurs ayant pratiqué cette saison.

Les engagements, fixés à 11 francs, sont reçus par M. H. Gasqueton, 104, quai des Chartrons, jusqu'au 10 mai.

LES SPORTS FEMININS

Une réunion interclubs à Strasbourg

Les Sociétés féminines sportives peuvent participer aux journées Bessonneau, organisées pour la Pentecôte, à Strasbourg.

Les épreuves sont : Courses de 80 mètres, 300 mètres, 1,000 mètres; sauts en hauteur et en longueur avec élan, 83 mètres haies, lancement du javelot.

Envoyer engagements à M. Albert Schneecans, 13, boulevard Haussmann, à Paris.

BOXE

LEDOUX VA COMBATTRE POUR LE TITRE

New-York, 1er mai. — François Descamps, manager de Charles Ledoux, vient de signer le match qui opposera le Français au champion du monde Pete Herman, pour le titre.

BORDEAUX

Conseil général de la Gironde

OUVERTURE DE LA PREMIERE SESSION

Lundi, a été ouverte, à la préfecture de la Gironde, la première session ordinaire du Conseil général, qui devait débuter la semaine dernière et qu'un récent décret a renvoyée à ce jour.

En ouvrant la séance, M. Georges Mandel, président, a prononcé une allocution que l'Assemblée a accueillie par de chaleureux applaudissements.

Après avoir souhaité la bienvenue à M. Arnault, préfet, dont il a fait les plus vifs éloges, M. Mandel a parlé des devoirs qui nous incombent :

« Le devoir, a-t-il déclaré, n'est-il pas avant tout de dire ce qu'on pense, et d'agir en conséquence ? L'impopularité est souvent l'âpre récompense de ceux que guide exclusivement le souci de l'intérêt public. Or, nous sommes à un moment où, au plus fort d'une course effrénée aux plaisirs, il faut avoir le courage de faire son choix. Se taire, parler pour ne rien dire ou faire entendre, à ses risques et périls, une parole de vérité : voilà le dilemme angoissant qui se pose à quiconque est engagé dans la mêlée des partis.

» La France, après avoir vécu les heures les plus glorieuses de son histoire, traverse de graves difficultés sur lesquelles il serait puéril d'essayer de garder le silence.

» La violation éhontée par l'Allemagne de ce traité de Versailles, que certains sont d'autant plus mal venus à critiquer qu'ils l'ont signé ou voté; nos rapports avec les puissances alliées ou associées, qu'on ne pourrait que compromettre, de part et d'autre, soit par le dénaut public de mesures nécessaires, soit par d'intempestives polémiques de tribune, dont on ne trouve l'explication que dans de misérables rancunes de politique intérieure; la situation de notre trésorerie; une agitation sociale, qui va gagnant les campagnes : ce serait là autant de causes de légitime inquiétude, si notre pays ne venait de prouver, avec un incomparable éclat, à travers la plus prodigieuse épopée de tous les temps, sa magnifique vitalité.

» Mais, tout comme il a fallu renoncer à certaines pratiques de verbalisme à outrance pour remporter la victoire de la guerre, il le faudra pour remporter celle de la paix. Le temps est passé où on pouvait se contenter de simples manifestations d'énergie oratoire. Il importe que désormais chacun travaille et produise, et ce ne sera possible qu'autant qu'on fera cesser toute prédication de guerre civile. Le législateur a doté les pouvoirs publics des armes nécessaires à cet effet. A eux d'en user. Waldeck-Rousseau avait grand raison quand il disait, dans un discours devenu célèbre : « Les lois ne vieillissent pas; tout au plus arrive-t-il que ceux qui sont chargés de les appliquer soient défaillants... »

Et M. Mandel, cependant que retentissaient les bravos, a conclu en ces termes :

« N'oublions pas que la condition essentielle du bon fonctionnement des institutions démocratiques, c'est au moins une semi-harmonie entre l'opinion et ses représentants. C'est la première fois que nous réunissons en session ordinaire depuis le renouvellement des Conseils généraux. Sachons méditer la leçon des élections, et à des populations justement lasses de tant d'éloquents mais inutiles discours, offrons le noble exemple d'un labeur fécond. »

Mort de M. Henri Rôdel

C'est avec un profond regret que nous apprenons la mort de M. Henri Rôdel, conseiller à la Cour, qui a succombé subitement dans la soirée de dimanche, à son domicile de la rue de Condé, aux suites d'une artério-sclérose dont il souffrait depuis quelque temps.

Notre ville s'associera au deuil qui frappe une des familles les plus estimées de Bordeaux, en la personne d'un de ses membres, dont l'œuvre personnelle, toute de dévouement inlassable aux œuvres de solidarité et d'assistance, est connue de tous.

On sait comment, à ses fonctions toujours si noblement remplies de magistrat éminent, M. Henry Rôdel n'avait cessé d'ajouter la direction d'œuvres d'utilité sociale et de bienfaisance, où il mettait, avec l'activité et les ressources d'une intelligence large, souple, avisée et pratique, toute la chaleur de cœur d'un vrai philanthrope.

Récemment encore, il acceptait la présidence du Comité girondin des Pupilles de la nation et se dévouait corps et âme à sa tâche. On peut croire que le surmenage prolongé n'a pas été étranger à l'affection qui l'enlève, à soixante ans, aux siens, à ses amis, à ses obligés qui sont légion.

La nature généreuse et les mérites de M. Henry Rôdel lui avaient assuré dans les milieux de profondes sympathies. C'est une grande perte pour la magistrature, pour notre ville, pour tous les malheureux.

Nous prions sa famille si justement aimée à Bordeaux de trouver ici l'expression de nos douloureuses condoléances.

Le mouvement gréviste

LES CHEMINS DE FER

La situation ne s'est pas sensiblement modifiée dans les chemins de fer. On constate cependant, dans certains services, une légère tendance à l'amélioration. C'est ainsi qu'aux ateliers de la gare du Midi il y a eu 120 rentrées, au lieu de 70 environ les jours précédents. La situation s'est également un peu améliorée dans le personnel de la traction et des gares.

L'enrôlement des volontaires se poursuit à la gare Saint-Jean dans les meilleures conditions. Près de trois cents personnes se sont déjà présentées depuis le 1er mai, parmi lesquelles de nombreux étudiants. L'embauchage se fait très simplement, sans inutiles formalités administratives. Le jour même, les volontaires revêtent le bourgeron des travailleurs, et s'emploient principalement au chargement et au déchargement des wagons. Sur le réseau du P.-O., des élèves de l'Ecole centrale sont utilisés comme mécaniciens.

Lundi matin, le train de Paris est entré en gare Saint-Jean à 6 h. 35, avec un retard ne provenant pas de la grève. Le nombre des voyageurs était beaucoup plus grand que la veille.

Plusieurs trains de marchandises sont également arrivés lundi matin. Les trains à destination de Bayonne, Cette, Saintes et Saint-Mariens ont pu partir normalement. L'express pour Paris est parti à 11 h. 3, heure réglementaire. La Compagnie prévoit une organisation comportant quelques trains supplémentaires.

A la gare de La Bastide-Etat, les défections ne sont plus, approximativement, que de 30 %.

Dans les gares de banlieue, le personnel est presque au complet, et le service est assuré très régulièrement.

LE PORT

Ainsi que l'avait arrêté la C. G. T., l'ordre de grève générale des inscrits a de nouveau transformé l'activité de nos quais en un calme désespérant.

Les dockers se sont présentés à l'embauchée, mais la plupart n'ont pu travailler, car les mécaniciens grutiers ont refusé de faire manœuvrer les machines du quai Louis-XVIII. Deux grues sont en activité, et quai de la Douane cinq autres fonctionnent; plusieurs navires opèrent par leurs propres moyens.

En Queyries, tout travail est arrêté; les fourneaux des grues, qui avaient été allumés par les employés grutiers, ont été éteints par leurs mécaniciens.

Conformément à un ordre émanant de la C. G. T., les équipages des navires en rade ont quitté le bord à treize heures. Ils se sont rendus à une réunion organisée dans un cinéma, rue Poyenne.

Médailles de la Mutualité

Voici la fin de la liste des récompenses accordées pour services rendus à la mutualité dans le département de la Gironde :

Médailles de bronze

M. Paquet, président de la Société de secours mutuels des anciens militaires des corps d'Afrique et des colonies à Bordeaux.

M. Petit, ancien président de la société de secours mutuels de Saint-Etienne à Tauriac.

M. Piet, président de la Société de secours mutuels des Corps d'état réunis à Bordeaux.

M. Poyaud, président de la Société de secours mutuels des corps d'états réunis à Bordeaux.

M. Rascouaille, président de la Société de secours mutuels l'Union fraternelle des facteurs des postes, des télégraphes et des téléphones à Bordeaux.

Mentions honorables

M. Auriol, administrateur de section de la Société de secours mutuels les Médaillés militaires de Bordeaux.

M. Bollevin, vice-président de section de la Société de secours mutuels la Boule de Neige à Bordeaux.

M. Bourbon, trésorier adjoint de section de la Société de secours mutuels la Boule de Neige à Bordeaux.

M. Brondel, trésorier de la Société de secours mutuels la Protection mutuelle des employés et ouvriers des chemins de fer de France et des colonies à Bordeaux.

M. Cabanes, secrétaire de la Société de secours l'Etoile à Bordeaux.

M. Castan, trésorier de section de la Société de secours mutuels la France prévoyante à Bordeaux.

M. Cauhapé, trésorier adjoint de la Société de secours mutuels Saint-Martial à Bordeaux.

M. Cazaubon, trésorier de section de la Société de secours mutuels Vétérans des armées de terre et de mer à Bordeaux.

M. Chastenet, trésorier adjoint de la Société de secours mutuels Union fraternelle des facteurs des postes, des télégraphes et des téléphones à Bordeaux.

M. Comte, archiviste de la Société de secours mutuels des anciens militaires des corps d'Afrique et des colonies à Bordeaux.

M. Delmas, vice-président de section de la Société de secours mutuels la Boule de Neige à Bordeaux.

M. Fradin, trésorier de la Société de secours mutuels des Corps d'états réunis à Bordeaux.

Mlle Julia, trésorière adjointe de section de la Société de secours mutuels la Boule de Neige à Bordeaux.

M. Lafuge, président de la Société de secours mutuels des tapissiers-décorateurs à Bordeaux.

M. Larrigaudie, président de section de la Société de secours mutuels la Protection mutuelle des employés et ouvriers des chemins de fer de France et des colonies à Bordeaux.

M. Lévy, receveur de la Société de secours mutuels la Protection mutuelle des employés et ouvriers des chemins de fer de France et des colonies à Bordeaux.

M. Moillard, président de la commission de contrôle de la Société de secours mutuels des Vétérans des armées de terre et de mer à Bordeaux.

M. Pernaudeau, trésorier adjoint de la Société de secours mutuels des familles des employés du service actif de la police municipale à Bordeaux.

M. Raynaud, trésorier de la Société de secours mutuels Union fraternelle des facteurs des postes, des télégraphes et des téléphones à Bordeaux.

M. Roquecave, président de la commission de contrôle de la Société de secours mutuels la Fraternelle girondine des sous-agents et ouvriers des postes, des télégraphes et des téléphones à Bordeaux.

M. Sirat, trésorier de la Société de secours mutuels des anciens militaires libérés et retraités à Bordeaux.

M. Tesnière, secrétaire de la Société de secours mutuels la Fraternelle girondine des sous-agents et ouvriers des postes, des télégraphes et des téléphones à Bordeaux.

M. Tixier, trésorier de section de la Société de secours mutuels la Boule de Neige à Bordeaux.

M. Vicq, trésorier de section de la Société de secours mutuels Aide et Protection à Bordeaux.

La conférence de M. le général Malleterre est renvoyée

En raison de la mort de M. Henri Rôdel, président de la Société de géographie de Bordeaux, M. Duthil, vice-président, nous prie de dire que la conférence du général Malleterre, qui devait avoir lieu lundi 3 mai à l'Athénée, est renvoyée à une date ultérieure.

Accident dans un manège à La Bastide

TROIS BLESSES

Dimanche soir, vers 9 h. 30, au manège d'automobile installé sur la place du Pont, à La Bastide, où avait lieu la fête annuelle du quartier, une des autos s'est détachée et les personnes qu'elle contenait ont été précipitées à terre; trois d'entre elles ont été blessées. Ce sont : Mme Alphonsine Savario, 40 ans, rue Letellier, à La Bastide; Maria Penau, 23 ans, rue Carpenteyre; Ernestine Ducocq, 11 ans, avenue Thiers. Toutes trois ont des contusions multiples sur le corps.

Mme Savario, plus grièvement atteinte, a été transportée chez elle sur un brancard; les deux autres ont pu regagner leur domicile après un pansement sommaire. Une enquête est ouverte par les soins du commissaire de police de La Bastide sur les causes de ce malheureux accident.

Circulation interrompue. — Avis

Les Chantiers et Ateliers de la Gironde nous font connaître que la route passant devant leurs établissements sera coupée demain mardi, de quatre heures à midi.

La circulation sera assurée, comme d'habitude, par l'intérieur des chantiers pour les piétons, et par les chemins de Banlin et du Hourquet pour les véhicules.

Commencement d'incendie

Dimanche soir, vers huit heures, un incendie se déclarait à l'école des Frères, cours Gambetta, à Talence. Les pompiers, aussitôt prévenus, arrivèrent avec une auto-pompe et purent rapidement se rendre maîtres du fléau. Vers neuf heures, le feu était éteint. Les dégâts sont peu importants.

Nos bons cambrioleurs

Dans la nuit de samedi dernier, des malfaiteurs se sont introduits à l'aide de fausses clés chez Mlle Madeleine Larochelle, employée de bureau, 24, rue de Belfort. Celle-ci était absente au moment du vol. Les cambrioleurs enlevèrent une somme de 900 francs, un livret de Caisse d'épargne postale portant un avoir de 170 fr., un sautoir, un bracelet en doublé, deux bagues en or et deux médailles en titre Fix, le tout d'une valeur de 200 fr.

Dévalisé

Hernandez Trionno, chauffeur à bord d'un vapeur amarré au quai de Queyries, était accosté dans la nuit de samedi à dimanche, vers douze heures, par deux individus. Ceux-ci, déclare-t-il, n'exercèrent contre lui aucune violence. Ils le saisirent à bras-le-corps, l'immobilisèrent et lui prirent ensuite dans la poche intérieure de son gilet une somme de 135 fr. en billets de banque.

Informations

Retraites ouvrières

Un grand nombre de mobilisés, détachés dans les usines ou les établissements travaillant pour la défense nationale, et de ce fait inscrits d'office sur la liste des assurés de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, sont depuis longtemps démobilisés.

Il est de l'intérêt de ces derniers de continuer à opérer les versements annuels régulièrement. Il importe donc qu'ils fassent régulariser leur situation d'assuré dans le plus bref délai.

Dans ce but, ils doivent se présenter à la mairie de leur commune, afin de remplir un bulletin de changement de résidence, qui sera transmis, par les soins du maire, au service départemental. Toutes les mesures seront prises en vue d'opérer rapidement les rectifications et régularisations nécessaires.

Chemins de fer

GARE DE BORDEAUX-ETAT (rive droite). — Jusqu'à nouvel avis, les expéditions P. V. sont suspendues, sauf pour les blés, farines, viandes frigorifiées, sucre, sel, pétrole et essences à brûler, allumettes, tabacs.

Foire aux Vins de Bordeaux

Le comité du Syndicat de la Foire aux vins de Bordeaux rappelle à ses membres et à tous les propriétaires de la Gironde qui ont encore des vins en chais, au vignoble, et qui désirent les exposer et les faire déguster à la Foire d'échantillons de Bordeaux, qu'ils peuvent encore envoyer leur adhésion au siège du Syndicat, 47, pavé des Chartrons, à Bordeaux jusqu'au 10 mai inclusivement;

Que le tarif adopté est de 6 fr. par cru exposé donnant droit à l'exposition de 6 bouteilles au minimum et de 12 au maximum, et à l'inscription au catalogue officiel.

Que, comme les années précédentes, chaque propriétaire pourra faire déguster ses vins lui-même ou par un représentant, seul moyen de les faire connaître et apprécier.

Il ne sera jamais trop fait de réclame sur les vins de Bordeaux, à la réputation mondiale, qu'il faut conserver envers et contre tous leurs concurrents redoutables étrangers qui cherchent à les supplanter sur tous les marchés du globe.

Aux officiers de complément

Les officiers de complément désireux de passer dans le service d'état-major sont invités à adresser à leur chef de corps une demande dans laquelle ils mentionneront qu'ils s'engagent à y rester pendant cinq ans au moins.

Voici les conditions à remplir :

1. Officiers de tous grades et de toutes armes de réserve ou de l'armée territoriale ayant le brevet d'état-major.

2. Officiers de tous grades de la cavalerie territoriale.

3. Lieutenants et sous-lieutenants d'infanterie et d'artillerie territoriale.

4. Lieutenants et sous-lieutenants d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, maintenus dans la réserve après avoir atteint l'époque de leur passage légal dans l'armée territoriale.

5. Officiers de tous grades et de toutes armes de réserve et de l'armée territoriale restés dans les cadres après avoir accompli le temps de service exigé par la loi de recrutement.

6. Les officiers de tous grades du corps des chasseurs forestiers proposés à cet effet.

Age limite : Sous-lieutenants et lieutenants, 52 ans; capitaines, 53 ans; commandants, 56 ans; lieutenants-colonels, 58 ans; colonels, 59 ans.

« La Semaine de Bordeaux »

Lire dans le numéro de cette semaine : L'interview de M. Henri Ferran, de l'Opéra; le Triomphe de l'Organdi; l'Opinion de la critique bordelaise sur « la Dame blanche »; le Règlement et la liste des lots du concours d'opérettes; les spectacles de l'Apollo, Bouffes et Français; Alice Raveau, Mathieu-Lutz à Bordeaux, etc.

« La Semaine de Bordeaux » paraît le vendredi. En vente partout.

La « Forêt de Gascogne »

Le 5 mai paraîtra une édition spéciale pour la création de l'Ecole pratique d'industrie du Pin. Ce numéro sera vendu exceptionnellement 1 fr. pour non-abonnés du journal.

Adresser les demandes en y joignant le montant à M. le directeur de « la Forêt de Gascogne », 11, rue Guiraude, Bordeaux.

La « Feuille vinicole » du 29 avril 1920

Les droits de douane en Angleterre : vins de France ou d'Australie? Nouvelles des vignobles français et étrangers. Lettre d'Orange. Sur le marché belge. L'amertume des vins. Ce que coûte un vignoble (enquête). Les nouvelles ressources fiscales. Sociétés et Syndicats. Lois, décrets et arrêtés. Jurisprudence. Réponses aux abonnés. Cours des vins français et étrangers : rhums, futaille, tartres, etc. Abonnements : 28 fr. . Rue de Grassi, 21, Bdx.

Les plus confortables autos de location sont chez FAULKNER, 30, rue St-Maur. Tél. 3546

Communications

ANCIENS MILITAIRES

CONCOURS D'AFFICHES. — Il est rappelé aux artistes qui concourent à l'affiche destinée à être apposée sur les murs de la ville, à l'occasion de la fête du 6 juin prochain, que les projets doivent être déposés au siège de l'Union fraternelle des mutilés, 32, cours Victor-Hugo, au plus tard le 10 mai.

COURS ET CONFERENCES

CONFERENCES SUR LA COCHYLIS ET L'EUDEMIS. — M. le docteur J. Feytaud, directeur de la Station entomologique de Bordeaux, va consacrer deux de ses conférences publiques d'entomologie à la défense du vignoble contre les vers du raisin : cochylis et eudémis.

La première aura lieu le jeudi 6 mai, à cinq heures, à l'Institut de zoologie, 149, cours de la Marne. Il y sera traité des caractères et des mœurs de ces ravageurs, ainsi que de leur destruction par les traitements insecticides de printemps et d'été.

**GROUPEMENT